



Association Vététiste Sottevillaise

INSCRIPTION et RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS pour l'année 2017/2018

(Valable du 1 septembre 2017 au 31 Août 2018)

Le montant de la cotisation pour l'année 2017/2018 : → 55 € pour les adultes

→ 30 € pour les moins de 18 ans

Il comprend l'adhésion à l'A.V.S., l'assurance et la licence à la F.S.G.T.

Pour vous inscrire, vous devez :

- Fournir un **certificat médical de moins de trois mois attestant aucune contre-indication à la pratique du Vélo Tout Terrain (VTT) y compris en compétition et la rando pédestre.**
- Compléter le formulaire ci-dessous, le découper suivant les pointillés.
- Pour les mineurs joindre une autorisation parentale.
- Remettre lors des sorties du Samedi après-midi ou envoyer les documents à l'adresse suivante:
Mr PLE Philippe, 73 rue des marronniers 76800 St Etienne du Rouvray (☎: 02.35.64.64.90),
accompagnés de votre chèque libellé à l'ordre de **L'Association Vététiste Sottevillaise.**

Association Vététiste Sottevillaise

BULLETIN D'ADHESION 2017/2018

NOM : Date de naissance :
Prénom : Profession :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Adresse E-mail :
Tél. : Tél Mobile :

Je suis d'accord pour divulguer mon nom, prénom et adresse E-mail dans le cadre du partenariat avec la société de vente sur internet ALLTRICK (voir modalités dans règlement intérieur) : oui Non

Personne à prévenir en cas d'accident : Tél. :

L'adhérent certifie avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur de l'A.V.S. ainsi que des différentes formules d'assurance (Disponible sur simple demande ou consultable sur le site de l'association : avs-vtt.fr).

L'A.V.S. a souscrit un contrat d'assurances dont les garanties sont conformes aux dispositions légales et au-delà desquelles la responsabilité de l'Association ou de ses dirigeants ne pourra en aucun cas être recherchée. Les garanties s'appliquent du 1^{er} septembre au 31 août.

A....., le

Signature